

RCS : LAVAL
Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00117
Numéro SIREN : 818 985 871
Nom ou dénomination : 3LMG

Ce dépôt a été enregistré le 20/01/2020 sous le numéro de dépôt 416

Yves BRETAGNE

Commissariat aux Comptes

3LMG

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000€
Siège social : 22 rue de Clermont
53000 LAVAL

Société Civile 3LMG

au Capital de 1 000€

Siège Social : 22 rue de Clermont

53000 LAVAL

**Rapport du Commissaire à la
Transformation de la SC en SAS**

En exécution de la mission de Commissariat à la Transformation qui m'a été confiée le 10 Janvier 2020 par décision des associés de la société Civile 3LMG ci-dessous :

- Madame Magali GEORGES, née GARNIER, née le 28/6/1970 demeurant 22 rue de Clermont - 53000 LAVAL marié à Monsieur Luc GEORGES, sous le régime de la participation aux acquêts,
- Monsieur Luc GEORGES né le 02/06/1973 demeurant 22 rue de Clermont - 53000 LAVAL marié à Madame Magali GEORGES, née GARNIER sous le régime de la participation aux acquêts,
- Madame Léontine GEORGES, née le 18 juin 1999 demeurant 22 rue de Clermont - 53000 LAVAL,
- Monsieur Louis GEORGES, né le 22 septembre 2001 demeurant 22 rue de Clermont - 53000 LAVAL,
- La SARL MLG (428 700 033 R.C.S. LAVAL),

Détenant ensemble les 100 parts sociales de la Société Civile 3LMG,

je vous présente mon rapport sur la situation de la Société Civile 3LMG que les associés souhaitent transformer en SAS (Société par actions simplifiée)

1. Exposé sur l'opération projetée

Présentation de la société transformée en SAS

La société 3LMG est une Société Civile au capital de 1 000€ réparti en 100 parts sociales de 10€ de nominal, à savoir :

- Madame Magali GEORGES, titulaire de 30 parts sociales en usufruit.
- Monsieur Luc GEORGES, titulaire de 30 parts sociales en usufruit.
- Madame Léontine GEORGES, titulaire de 15 parts sociales en pleine propriété et 30 parts sociales en nue-propriété.
- Monsieur Louis GEORGES, titulaire de 15 parts sociales en pleine propriété et 30 parts sociales en nue-propriété.
- La SARL MLG, titulaire de 10 parts sociales en pleine propriété,

Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LAVAL sous le numéro 818 985 871 depuis le 14/03/2016 avec le code NAF 6420Z : Activités des sociétés Holding.

-La SAS restera dénommée : 3 LMG.

-Le siège de la société restera situé : 22 rue de Clermont 53000 LAVAL

-Le capital social restera fixé à 1 000 €, divisé en 100 actions d'une valeur nominale de 10€ chacune, entièrement libérées et attribuées aux associés ci-dessus comme suit :

- Madame Magali GEORGES : 30 actions en usufruit.
- Monsieur Luc GEORGES : 30 actions en usufruit.
- Madame Léontine GEORGES : 15 actions en pleine propriété et 30 actions en nue-propriété.
- Monsieur Louis GEORGES : 15 actions en pleine propriété et 30 actions en nue-propriété.
- La SARL MLG : 10 actions en pleine propriété,

-La société conservera l'objet social suivant :

- La prise de participation ou d'intérêts dans des sociétés commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières ;
- L'acquisition, la gestion et la vente de toutes valeurs mobilières, ainsi que tous placements financiers et immobiliers ;
- Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

2. Appréciation de la valeur des biens composant l'Actif et le Passif Social

Afin d'établir ce rapport, je me suis fait communiquer le dernier bilan comptable de la SC 3LMG arrêté au 31 Décembre 2018, date de clôture des comptes, et les pièces que j'ai jugées utiles à l'accomplissement de ma mission.

Les documents comptables ont été établis par le cabinet d'Expertise Comptable ALTONEO CONSEIL CHANGE, 15 rue des Bordagers, 53810 CHANGE

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes

Ces normes requièrent d'une part, en application de l'article L224-3 du code du commerce, la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation et à analyser les avantages particuliers.

Par ailleurs en application de l'article L 223-43, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier s'il n'existe pas des faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation

Le détail des comptes inscrits à l'Actif et au Passif du bilan de la SOCIETE CIVILE 3LMG à la date du 31/12/2018 se présente ainsi :

ACTIF

Immobilisations financières	7 070€
Groupe et associés	35 020€
Disponibilités	1 589€
TOTAL :	43 679€

PASSIF

Capital	1 000€
Réserves et résultat au 31/12/2018	- 1 914€
Emprunts bancaires	17 309€
Groupe et associés	24 604€
Dettes fournisseurs	720€
Dettes sur Immobilisations	1 960€
TOTAL :	43 679€

3. Conclusion

Sur la base de mes travaux, j'atteste que les capitaux propres de la SC 3LMG sont négatifs de 914 € au 31/12/2018.

Les avantages particuliers n'appellent pas d'observation de ma part.

En ce qui concerne la mission prévue à l'article L224-3 du Code de commerce, je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'Actif social.

En ce qui concerne la mission prévue à l'article L223-43, je n'ai relevé aucun fait de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La situation financière n'appelle pas d'observation de ma part en dehors de la situation des capitaux propres qui sont négatifs.

Fait à Rennes, le 17/01/2020

Yves BRETAGNE
Commissaire aux Comptes

